

**Annexe 9-6**

**De :** Rousseau, Jean-Philippe  
**Envoyé :** 2 février 2016 10:55  
**À :** jbenzaquen@ddo.qc.ca  
**Objet :** Projet Saint-Jean\_Décision de la Régie de l'énergie

Bonjour M. Benzaquen, concernant le projet Saint-Jean à Dollard-des-Ormeaux, la Régie de l'énergie a rendu sa décision vendredi dernier, soit le 29 janvier, en fin de journée.

Vous pourrez prendre connaissance de la décision, qui est disponible sur le site Internet de la Régie, en cliquant sur le lien suivant :

[http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/334/DocPrj/R-3946-2015-A-0008-Dec-Dec-2016\\_01\\_29.pdf](http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/334/DocPrj/R-3946-2015-A-0008-Dec-Dec-2016_01_29.pdf) .

En résumé :

- Le 8 octobre 2015, Hydro-Québec a déposé à la Régie de l'énergie une demande afin d'obtenir l'autorisation requise pour réaliser la construction du nouveau poste Saint-Jean à 315-25 kV et de sa ligne d'alimentation à 315 kV.
- Le 29 janvier 2016, la Régie convient dans sa décision que la conversion du poste Saint-Jean est nécessaire afin d'assurer la pérennité du poste (Saint-Jean) et que celui-ci permettra également de répondre à court et à long terme aux besoins en électricité dans l'Ouest de l'île de Montréal.
- Le Projet constitue une étape de plus dans la mise en œuvre du plan d'évolution du réseau de transport d'électricité d'Hydro-Québec sur l'île de Montréal.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Recevez mes cordiales salutations.

---

**Jean-Philippe Rousseau**

Conseiller Relations avec le milieu - Montréal



Direction Affaires régionales et collectivités

Téléphone : 514 385-8888, poste 2236

Courriel : [rousseau.jean-philippe@hydro.qc.ca](mailto:rousseau.jean-philippe@hydro.qc.ca)

[www.hydroquebec.com](http://www.hydroquebec.com)

---